

# **LE SYSTÈME PARTISAN EN RUSSIE, LA DISSYMMÉTRIE À L'ŒUVRE IDÉOLOGIES, ORGANISATIONS, STRATÉGIES D'ACTEURS \***

*LOU BRENEZ ET AUDE MERLIN*

Doctorante à l'Université libre de Bruxelles (ULB), Centre d'étude de la vie politique, CEVIPOL (lbrenetz@ulb.ac.be)  
Chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles (ULB), CEVIPOL (amerlin@ulb.ac.be)

Plus de vingt ans après la réforme de l'Article 6 de la Constitution soviétique abolissant le rôle dirigeant du Parti communiste, où en est le pluralisme politique dans la Russie d'aujourd'hui ? Alors que le mandat présidentiel de Dmitri Medvedev touche à sa fin et après les deux mandats de Vladimir Poutine durant lesquels une série de réformes institutionnelles est venue réduire l'espace d'expressions plurielles, il nous semble instructif de dresser un bilan circonstancié du développement du système partisan en Russie.

---

\* Ce dossier est issu du colloque « S'opposer politiquement en Russie : diversité des formes et des pratiques » organisé les 11-12 mars 2010 par le Centre d'étude de la vie politique (CEVIPOL-ULB) avec le soutien de WBI, de l'École doctorale de Science politique (ULB), du CERCEC (EHESS ; CNRS), de l'IEP Paris et du CERI.

L'abolition du système de parti unique avait ouvert le champ, dans les années 1990, à la création de nouveaux partis. Une décennie plus tard, une législation contraignante se met en place ; elle limite et réorganise la compétition partisane autour du parti du pouvoir et de ses satellites (Oversloot & Verheul, 2006) tandis que ceux qui appartiennent à l'opposition démocratique sont à ce point fragilisés qu'ils sont parfois comparés à des « espèces en voie d'extinction » (Gel'man, 2005).

Depuis 1991, l'institution présidentielle, très largement consolidée par la Constitution de 1993, connaît, de scrutin en scrutin, une évolution s'apparentant davantage à une « succession » (Kryshtanovskaya, 2008 ; Sakwa, 2008) qu'à une alternance démocratique. Dans le même temps, les institutions parlementaires et les partis souffrent d'un relatif discrédit au sein de la société russe. Les partis peu structurés et qui, au cours des deux mandats présidentiels d'Eltsine, ont connu une sous-institutionnalisation, ont cruellement manqué d'ancrage régional. Le chercheur Henry Hale a analysé la diversité des acteurs non partisans qui sont entrés, au cours des années 1990, dans la compétition électorale ; ces « substituts » (appareils politiques régionaux, groupes industriels et financiers, candidats indépendants) représentaient une concurrence sévère pour les partis politiques (Hale, 2006). Lors des scrutins fédéraux de 1993, 1995 et 1999, la moitié des députés étaient en outre élus sur des listes présentées par des « associations électorales » (incluant des mouvements politiques ou partis) ou des « blocs électoraux » formés à l'occasion d'une élection particulière. Ces circonstances politiques et institutionnelles rendent alors difficile l'application même du concept de « système partisan » tant les forces en présence sont éphémères, volatiles et peu structurées.

Avec l'arrivée à la présidence de Vladimir Poutine, en mars 2000, on observe d'une part la mise à l'écart voire parfois la neutralisation de certaines forces politiques d'opposition, d'autre part la création ou l'encouragement de groupements politiques ouvertement loyaux au régime. Les réformes institutionnelles – à commencer par la loi sur les partis politiques de 2001<sup>1</sup> suivie de différentes modifications du système électoral<sup>2</sup> – ont eu

1. La Loi fédérale n° 95-FZ du 11 juillet 2001 sur les partis politiques est ratifiée par la Douma en juin 2001 et entre en vigueur en juillet 2003. Un parti doit avoir des branches locales dans au moins la moitié des sujets de la Fédération, réunir au moins 100 membres dans chacune de ces sections et compter au moins 10 000 membres.

2. Il est question notamment de la Loi fédérale n° 051 du 18 mai 2005 sur « Les élections des députés de la Douma d'État de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie » ainsi que de la Loi fédérale n° 093 du 21 juillet 2005 sur « Les amendements aux actes législatifs de la Fédération de Russie sur les élections, les référendums et les autres actes législatifs ». De nouvelles modifications ont été apportées à ce dispositif électoral par deux Lois fédérales du 12 juillet 2006 : n° 106 sur « Les amendements de certains actes législatifs pour ce qui est de la précision de la procédure de présentation des candidatures à l'élection dans des organes d'État » et n° 107 sur « Les amendements à certains actes législatifs pour ce qui est de la

tendance à centraliser la compétition partisane et à réduire le nombre des candidats et partis en lice (Shukan, 2009). Ce rétrécissement s'est opéré en faveur des formations politiques tolérées par le pouvoir mais au détriment de la société civile dont certaines revendications n'ont désormais guère d'écho au sein des organes législatifs. Ainsi, aux élections législatives de décembre 2003, les partis libéraux et démocrates, qui se faisaient traditionnellement les porte-parole d'associations de défense des droits et libertés civiques, ont perdu leur groupe parlementaire à la Douma fédérale, même s'ils ont pu avoir des élus individuels<sup>3</sup>. Le parti Iabloko<sup>4</sup> et l'Union des forces de droite échouent ensuite à dépasser le seuil des 7 % des voix nécessaires pour être représentés à la Douma fédérale en décembre 2007. Leur disparition de l'arène parlementaire a peut-être été précipitée par des erreurs stratégiques ou organisationnelles mais elle est, en grande partie, due à des facteurs externes tels que l'arrangement institutionnel du système politique russe, la marginalisation de l'opposition programmatique, le problème de l'accès aux médias et le déséquilibre immense entre les ressources accessibles aux différents partis (White, 2006, p. 2).

Les modifications de la législation électorale depuis 2000 tendent donc à réduire le champ de la compétition et ce, de trois manières. Elles restreignent les possibilités tactiques des participants en empêchant la formation de coalitions ou de blocs, haussent les barrières à l'entrée et, dès 2004, réduisent à leur tour les occasions de concourir par la suppression de l'élection des gouverneurs au niveau local.

Néanmoins, Dmitri Medvedev, successeur de V. Poutine à la présidence, déplore la faible représentation au niveau local des partis autres que Russie unie (*Ria Novosti*, 2010a) ; il s'engage alors dans un dialogue avec les représentants des partis, affichant sa volonté de corriger les insuffisances du système politique russe (*Ria Novosti*, 2010b). Son discours de septembre 2009, intitulé « En avant la Russie ! » (*Gazeta.ru*, 2009), s'inscrit dans une rhétorique de « modernisation »<sup>5</sup>.

Sous l'impulsion présidentielle, la Douma d'État adopte des mesures concrètes : le nombre d'adhérents requis pour qu'un parti soit reconnu comme tel sera légèrement et progressivement diminué, passant de 50 000 à 45 000 en 2010 (dont 450 membres dans les antennes de la moitié des

---

suppression de l'option du vote contre tous » (SHUKAN, 2009).

3. « Les franges réformatrices de la société civile ont du même coup été privées de leurs relais au sein du pouvoir et dépourvues de tout soutien face à l'État » (DAUCÉ, 2007-2008, p. 93).

4. Le Parti Iabloko est fondé à l'automne 1993 par Grigori Iavlinski, économiste, Iouri Boldyrev, membre du conseil de la Fédération, et Vladimir Loukine, ancien ambassadeur aux États-Unis. David White le décrit comme un « parti programmatique d'opposition » (WHITE, 2006, p. 1).

5. Voir l'article de Clémentine Fauconnier dans ce dossier (pp. 17-36).

sujets de la fédération) puis, à partir de 2012, il devrait être limité à 40 000 (dont 400 membres dans les antennes de la moitié des sujets). De surcroît, un amendement abaisse le pourcentage nécessaire à un parti pour qu'il entre au Parlement : s'il atteint un score de 5 à 6 %, il obtient un siège de député fédéral ; il en obtient deux si son score se situe entre 6 et 7 %<sup>6</sup>.

En dépit de cette récente évolution, les années 1990, au cours desquelles de nombreuses formations politiques étaient représentées et reflétaient une gamme relativement étendue d'idées et d'intérêts, sont révolues. L'heure est à la consolidation d'une dissymétrie entre, d'une part, le parti dominant ou parti du pouvoir et, d'autre part, des partis d'opposition que nous tentons de classer et analyser ici. Une opposition dite « de système » est représentée à la Douma et se décline selon une gradation allant d'une opposition presque cosmétique à une opposition plus réelle au moins sur certains sujets. En outre, les partis qualifiés de démocratiques libéraux (à ne pas confondre avec le parti de V. Jirinovski qui s'est attribué ces deux adjectifs), même s'ils ne sont plus présents à la Douma fédérale depuis 2007, ont des représentants élus dans des assemblées locales et, parallèlement, mènent parfois des actions dans la rue, rejoignant en cela les pratiques d'une opposition « hors système » comme est souvent désignée l'opposition extra-parlementaire.

Quels sont les ressorts de la dynamique partisane à l'œuvre qui témoigne d'une recomposition autour du parti du pouvoir et des partis tolérés par ce dernier aux dépens des partis politiques d'opposition démocratique ? Cohabitant au sein de la Douma d'État depuis 2007 avec le parti dominant Russie Unie, comment les trois autres partis parlementaires (le Parti communiste de la Fédération de Russie, le Parti libéral démocrate de Russie de Jirinovski et Russie juste) se positionnent-ils et assument-ils, le cas échéant, une certaine forme d'opposition ? En outre, comment un parti comme Iabloko reste-t-il acteur du jeu politique local dans certaines régions ?

L'analyse des partis politiques et de leur fonctionnement fournit un indicateur intéressant sur le degré d'ouverture d'un régime (Charlot, 1971 ; Dahl, 1998). Jacques Lagroye rappelle que « les partis – en raison notamment du rôle qu'ils jouent dans les mécanismes de sélection des dirigeants et dans la diffusion des conceptions et des savoir-faire politiques – constituent l'un des éléments majeurs pour la caractérisation des régimes politiques » (Lagroye, 2006, p. 175). C'est par eux que des citoyens, en désaccord avec les dirigeants et/ou leurs politiques, peuvent être, *via* leur participation aux élections, représentés. Toutefois, si une compétition

6. Pour plus de précisions sur ces changements, voir l'article 3.b. de la loi « Sur les partis », amendée le 28.04.2009, pour les premiers et l'article 82.1 de la loi « Sur les élections législatives » amendée par la Loi fédérale du 28.04.2009.

électorale existe en Russie, elle n'en est pas moins dissymétrique. La littérature scientifique évoque aujourd'hui fréquemment la nature « hybride »<sup>7</sup> du régime russe qui se situerait entre démocratie et autoritarisme (Ross, 2005, p. 358 ; March, 2009 ; Raviot, 2008 ; Petrov, Lipman & Hale, 2010). Ross souligne l'aspect formel et biaisé de la compétition dans un système qu'il taxe « d'autoritarisme électoral » (Ross, 2005). Les dirigeants de tels régimes tentent en effet de canaliser les conflits internes de l'élite par le contrôle des différentes arènes où ils s'expriment, dont l'arène électorale (Smyth, Lowry & Wilkening, 2007, p. 120).

Comment, dans ce contexte, étudier les partis ? En science politique, la plupart des travaux théoriques sur les partis et systèmes partisans, ainsi que sur l'opposition politique, se sont fondés sur le cas des démocraties libérales. Ces théories et modèles ont donc pris en compte un environnement politique favorable à une compétition ouverte et équitable, dans laquelle l'alternance au pouvoir est un principe acquis et où les institutions de l'État jouent un rôle externe d'arbitre ou d'organisateur. L'opposition, de même que les partis qui la représentent dans les instances parlementaires, y sont utiles au système politique et jouent un rôle fondamental. Les partis politiques y sont considérés « comme des émanations des conflits sociaux, donc des produits de la société et du conflit » (Seiler, 2000, p. 22).

Dans les « régimes hybrides », une élite dirigeante refuse le principe d'alternance et vise à se maintenir au pouvoir. La compétition est en ce sens biaisée par différents moyens et acteurs, ce qui peut placer les partis dans une position d'outils (Webb, 2007, p. 359) pouvant servir, à des titres et degrés divers, les élites politiques et administratives<sup>8</sup>. Les « régimes hybrides » se placent donc dans la position paradoxale d'autoriser la participation de « partis », terme qui, étymologiquement, « exprime l'action de prendre parti, de choisir son camp à l'occasion d'un conflit » (Seiler, 2000, p. 9) tout en niant les vertus du conflit dans la prise de décision. Autrement dit, les partis émanent des intérêts de l'élite plutôt que des citoyens (Sakwa, 2001) et le terme d'opposition se trouve alors de plus en plus chargé d'une connotation péjorative dans les utilisations qu'en fait le pouvoir. Associée à l'idée de division de la société et de mise en péril d'une stabilité présentée comme réelle et acquise après les bouleversements et traumatismes poli-

7. La période de l'après-Guerre froide a été marquée par l'apparition de régimes politiques hybrides combinant règles démocratiques et gouvernance autoritaire. Cette volonté de décrire ces régimes tels qu'ils sont, et non en les comparant à ce qu'ils sont censés devenir, est en rupture avec les approches transitologiques. « Dans de nombreux cas, ces attentes (ou espoirs) [de transition vers la démocratie] se sont révélées excessivement optimistes. [...] Il serait donc temps d'arrêter de penser ces cas en termes de transitions vers la démocratie et de commencer à réfléchir sur les types spécifiques de régimes qu'ils sont en réalité » (LEVITSKY & WAY, 2002, p. 51).

8. Le concept de « système de partis » est remodelé, par Anatoly Kulik (2010), en « système de seulement certains partis » pour traduire l'aspect fortement biaisé de la compétition.

tiques, économiques et sociaux, mais également symboliques, de la fin des années 1980 et de la décennie 1990, l'opposition devient alors synonyme de danger. Au contraire, le « parti du pouvoir », construction par le haut, est lui présenté comme l'incarnation de « l'unité » autour du Président. Jusque dans ses noms successifs (Unité puis Russie unie), la symbolique de l'unité est convoquée ; face à elle, les autres partis politiques, porteurs d'intérêts sectoriels, seraient affichés comme vecteurs de « division »<sup>9</sup>. C'est ce qu'exprime Vladimir Gel'man dans son schéma pyramidal du système partisan russe qui ordonne les partis selon leur degré de loyauté au Kremlin (Gelman, 2008). Par sa position centrale et dominante (Gel'man, 2007), le parti du pouvoir Russie unie donne le ton de la compétition<sup>10</sup>. L'analyse de Clémentine Fauconnier permet de comprendre comment ce parti met en œuvre la dialectique « compétition/conflict » et produit un discours visant à légitimer sa position dominante dans le système partisan. « Dans le contexte de la Russie actuelle, l'enjeu du travail doctrinal effectué par Russie unie n'est pas seulement de se différencier des autres partis mais plus généralement de justifier un système où les oppositions ne peuvent pas gagner. »<sup>11</sup> Outre Russie unie, les trois autres partis parlementaires au niveau fédéral que sont le Parti communiste de la Fédération de Russie<sup>12</sup>, le Parti libéral démocrate de Russie<sup>13</sup> et Russie juste<sup>14</sup> se montrent le plus souvent loyaux à la majorité présidentielle<sup>15</sup>.

Pourquoi et à quelles fins les partis politiques participent-ils alors aux élections, malgré l'infime probabilité d'une alternance réelle ? Les fonctions traditionnellement dévolues aux partis par la science politique – recrutement et sélection du personnel dirigeant pour les postes de gouvernement, genèse des programmes et des politiques pour le gouvernement, coordination et contrôle des organes gouvernementaux (Seiler, 2000, p. 30-31) – ne peuvent être appliquées dans le contexte russe sans

9. Cette rhétorique est notamment utilisée par Vladislav Surkov, chef adjoint de l'administration présidentielle.

10. On peut citer l'exemple du boycott de la séance par le groupe parlementaire Russie unie de l'Assemblée législative régionale de Saint-Pétersbourg lors de l'allocution, en janvier 2011, du Président du Conseil de la Fédération, Sergej Mironov, également président du parti Russie juste. Le groupe des députés de Russie unie a voulu dénoncer de cette manière l'activité du parti Russie juste dont le responsable local avait souhaité porter plainte contre Valentina Matvienko, gouverneur (Russie unie) de Saint-Pétersbourg, et une partie de son administration (*Kommersant*”, 20.01.2011).

11. Voir l'article de Clémentine Fauconnier dans ce dossier, p. 20.

12. Fondé en 1993, il est l'héritier du Parti communiste de l'Union soviétique.

13. Fondé en 1989, il est dirigé par Vladimir Jirinovski. « S'il est radical dans ses idées, le LDPR s'est toujours montré conciliant dans ses relations avec le gouvernement », aussi bien dans les années 1990 que dans les années 2000 (FAVAREL-GARRIGUES, 2010, p. 126.)

14. Fondé en 2006, il est issu de la fusion de trois partis – Rodina, le Parti de la vie et le Parti des retraités – à l'initiative de l'Administration présidentielle.

15. Le parti Russie juste a même soutenu la candidature de Dmitri Medvedev à la Présidence de la Fédération de Russie en 2008.

aménagements des concepts. Si l'on utilise la distinction opérée par Robert Merton puis Jean Charlot sur les fonctions manifestes et latentes des partis politiques<sup>16</sup>, on peut considérer qu'une fonction manifeste des partis est de contribuer à légitimer le pouvoir en place. Leur présence valide en effet l'image de pluralisme nécessaire en termes d'image aux niveaux tant international<sup>17</sup> qu'intérieur. Dans ce contexte, ils remplissent, éventuellement à leurs propres dépens, la fonction de « stabilisation-légitimation »<sup>18</sup> selon Georges Lavau. Dans un système où la cooptation reste le mode principal de sélection des élites (Kryshtanovskaya, 2008), certains partis apparaissent comme des objets créés ou soutenus par l'administration présidentielle. On peut ainsi citer la catégorie des « pseudo-partis » élaborée par Hans Oversloot et Ruben Verheul (2006) qui, souvent décrits dans la presse russe comme des « partenaires du pouvoir », servent de faire-valoir au parti dominant, parfois en jouant le rôle de perturbateurs pour les autres concurrents, ce qui a pour conséquence de fausser la compétition. Le Parti libéral démocrate de Russie et Russie juste, auxquels on ajoute le successeur du SPS<sup>19</sup>, *Pravoe Delo* (Juste cause)<sup>20</sup> sont ainsi considérés comme des opposants loyaux au Kremlin (Favarel-Garrigues, 2010, p. 125 ; Petrov, Lipman & Hale, 2010, p. 10) voire comme des instruments de la « démocratie virtuelle » (Wilson, 2005) promue par l'administration présidentielle. Ce sont des partis qui proposent un programme politique différent de celui poursuivi par le gouvernement, sans toutefois pratiquer une réelle activité d'opposition dans le cadre parlementaire<sup>21</sup>. Néanmoins ils

16. Les fonctions sont définies par Robert Merton comme les « conséquences objectives » que l'activité d'un parti peut avoir pour le système politique dans son ensemble, pour le parti lui-même ou pour un sous-ensemble du système partisan (les électeurs, les militants, les dirigeants, etc.). Il invite à s'interroger sur le caractère manifeste (voulu) ou latent (inattendu) de ces conséquences (CHARLOT, 1971, pp. 45-46).

17. Depuis la chute du régime soviétique, la démocratie est largement vue, par la communauté internationale, comme le seul type de gouvernement légitime (ZAKARIA, 2003 ; RAVIOT, 2008 ; DUPUIS-DÉRI, 1994).

18. Selon Georges Lavau, cette fonction correspond au besoin d'un système politique « d'être légitimé et stabilisé », « pour se défendre et pour imposer une résistance aux tensions centrifuges comme à ses processus internes de combat politique » (LAVAU, 1969, p. 38).

19. L'Union des Forces de Droite (SPS) est créée le 24 août 1999 comme une coalition électorale de quatre associations politiques. Elle rassemble notamment Boris Nemtsov, Anatoli Tchoubaï, ancien chef de l'administration présidentielle, Igor Gaïdar ancien premier ministre, Irina Khakamada ... Promoteurs des réformes libérales, ses responsables ont noué des liens avec les oligarques, notamment le grand propriétaire de médias Vladimir Potanine. Le parti s'est auto-dissous le 15 novembre 2008 pour fusionner avec le DPR (Parti démocrate de Russie) et Force civile et former le parti Juste cause.

20. Peut aussi être traduit par « Cause droite », ce parti s'étant toujours affiché comme étant « de droite » sur le spectre partisan.

21. Notons toutefois l'épisode inédit de la fronde des députés fédéraux du Parti communiste, du LDPR et de Russie juste après les très controversés résultats des élections de la Douma de Moscou en octobre 2009. Le 14 octobre 2009, les députés des trois groupes de la Douma d'État de la Fédération de Russie ont boycotté les séances de l'Assemblée et ont exigé de rencontrer le Président D. Medvedev. Certains observateurs ont malgré tout émis des doutes

donnent corps au « pluralisme limité » (Linz, 2006 ; Linz & Stepan, 1996) en proposant une offre électorale permettant la participation de citoyens insatisfaits qui, sans cela, risqueraient de boudier les urnes. Certains de ces partis peuvent donc revêtir la fonction tribunitienne<sup>22</sup> auprès de différents segments de l'électorat, et canaliser ainsi la protestation. Par leur accès à certains mandats électifs, et même minoritaires dans les assemblées, les élus de ces partis peuvent alors, le cas échéant, exprimer et relayer des positions alternatives à celles du parti du pouvoir.

Par conséquent, les partis admis à concourir demeurent des voies d'expression et d'action réelles pour des individus ou groupes en désaccord avec tel ou tel aspect de la politique menée, en particulier au niveau local étant donné l'éloignement relatif de Moscou et l'existence de problématiques et d'intérêts spécifiques. Ainsi Lou Brenez (pp. 65-89) montre-t-elle, à partir du cas des branches locales de deux partis souvent qualifiés de « partenaires du pouvoir » – le Parti libéral démocrate de Russie et le parti Russie Juste – que les responsables de ces partis sont amenés à se montrer déloyaux au parti du pouvoir fédéral et régional, renouant avec certaines des fonctions traditionnelles des partis politiques. Ces partis doivent donc conjuguer des logiques de loyauté et d'opposition pour se maintenir non seulement dans le cercle des partis tolérés par le pouvoir, mais également dans leur électorat.

Ces problématiques s'inscrivent dans une évolution depuis la perestroïka que rappellent S. Kostarev et A. Kulik dans leurs articles respectifs (pp. 91-112 ; pp. 115-148). Le concept de « modernisation autoritaire » évoqué par A. Kulik éclaire le dilemme auquel se trouve confronté D. Medvedev : faut-il abandonner la modernisation au profit de la stabilité ? Clémentine Fauconnier, quant à elle, met l'accent sur les options idéologiques de Russie unie en insistant sur la centralité de l'affiliation conservatrice.

Le dossier se penche parallèlement sur les différents concurrents tolérés par le pouvoir, permettant d'observer plus finement la dissymétrie à l'œuvre dans le système partisan russe. Cette analyse des dynamiques intra-partisanes est illustrée par l'examen du cas du Parti communiste de la Fédération de Russie. Qualifié de seule « force réelle d'opposition » depuis 1990 (Petrov, Lipman & Hale, 2010, p. 10), ce parti a fait évoluer son idéologie en fonction du contexte, comme l'explique Katlijn Malfliet

---

sur la sincérité de cette fronde (*Ria-Novosti*, 15.10.2009).

22. Selon Lavau, cette fonction s'applique aux « forces centrifuges qui ne peuvent être pleinement et immédiatement intégrées » que le système politique doit réussir à intégrer ou parvenir à neutraliser. Cette fonction est pour le système politique « un des moyens de vivre avec les clivages » en leur donnant la possibilité de s'exprimer (LAVAU, 1969, p. 38-39).



(pp. 37-63) qui revient sur le caractère éclectique des doctrines mobilisées, où les théories de Gumilev côtoient celles de Samuel Huntington...

Analysant respectivement les cas de Tomsk et Omsk, les contributions de Lou Brenez et Sergej Kostarev apportent une information particulièrement stimulante sur l'organisation des partis parlementaires d'opposition au niveau local tout en mettant en lumière la singularité des situations. Ainsi Lou Brenez révèle-t-elle, dans le cas de Tomsk, que la structure interne du LDPR et de Russie juste, certes hiérarchique, offre une certaine marge de manœuvre aux « membres » (les branches locales) vis-à-vis de la « tête » (l'appareil central). Les dynamiques locales montrent que la nécessité de rester « compétitifs » dans l'arène électorale conduit ces deux partis qualifiés de loyaux au pouvoir choisissent néanmoins à adopter des positions d'opposition. Sergej Kostarev analyse, quant à lui, le cas du parti Iabloko. Après une mise en perspective du balancier qu'a connu la Russie en matière de pluralisme et d'opposition dans les années 1990 et 2000 et l'encadrement de plus en plus contrôlé de l'activité des partis politiques, l'auteur centre son attention sur Omsk. Il montre comment l'opposition démocratique se trouve quasiment cantonnée à des actions de rue. L'exemple d'étudiants engagés dans le mouvement jeune de Iabloko – dont l'objectif est essentiellement de favoriser le débat public au sein de la société sur différents sujets tels que, entre autres, la crise économique – illustre la tendance à l'utilisation de la législation anti-extrémiste par les autorités pour couper court à leurs actions situées à la confluence de l'activité partisane et de l'action collective extra-parlementaire. À l'approche du nouveau cycle électorale qui s'ouvre fin 2011 avec les législatives et se poursuivra en 2012 avec les présidentielles, l'on peut s'interroger sur la pérennité d'un tel modèle.

## BIBLIOGRAPHIE

- BLONDEL Jean (1997), "Political Opposition in the Contemporary World", *Government and Opposition*, Vol.32, n°4, pp.462-486.
- CHARLOT Jean (1971), *Les partis politiques*, Paris : Armand Colin.
- DAHL Robert Alan (1998), *On Democracy*, New Haven: Yale University Press.
- DAUCÉ Françoise (2007-2008), « Russie : la société civile en perdition politique », *La revue internationale et stratégique*, n° 68, hiver, pp. 93-99.
- DUPUIS-DÉRI Francis (1994), « Qu'est-ce que la démocratie? », *Horizons philosophiques*, vol. 5, n° 1, pp. 84-95.
- FAVAREL-GARRIGUES Gilles (2010), *La Russie contemporaine*, Paris : Fayard.
- GELMAN Vladimir (2008), "Party Politics in Russia: From Competition to Hierarchy", *Europe-Asia Studies*, Vol.60, n°6, pp.913-930.
- GELMAN Vladimir (2007), « Le parti dominant en Russie, quelles perspectives ? », in Aude Merlin (dir.), *Où va la Russie ?*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007, pp. 51-65.
- GELMAN Vladimir (2005), "Political opposition in Russia: A Dying Species?", *Post-Soviet Affairs*, Vol.21, n°3, pp.226-246.
- GELMAN Vladimir (2004), "The Extinction of Political Opposition in Russia", *Ponars Policy Memo 340*, Center for Strategic and International Studies, Université Européenne à Saint-Pétersbourg, novembre.
- HALE Henry (2006), *Why not parties in Russia? Democracy, federalism and the State*, Cambridge: Cambridge University Press.
- KRYSHANOVSKAYA Olga (2008), "The Russian Elite in Transition", *Journal of Communist Studies and Transition Politics*, Vol.24, n°4, pp.585-603.
- KULIK Anatoly (2010), "Parties of the Russian 'Sovereign Democracy': Are they Sustaining Democratic Governance?", in Kay Lawson (ed.), *Political Parties and Democracy* (Vol. III : *Post-Soviet and Asian political parties*., Anatoly Kulik & Baogang He, eds), Westport, Connecticut; London: Praeger, pp. 57-83.
- LAGROYE Jacques (2006), *Sociologie politique*, Paris: Dalloz, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- LAVAU Georges (1969), « Partis et systèmes politiques : interactions et fonctions », *Revue canadienne de science politique*, vol. 2, n° 1, pp. 18-44.
- LINZ Juan (2006), *Régimes totalitaires et autoritaires*, Paris : Armand Colin.
- LINZ Juan, STEPAN Alfred (1996), *Problems of democratic transition and consolidation: southern Europe, South America, and Post-communist Europe*, Baltimore; London: Johns Hopkins University Press.
- LEVITSKY Steven & WAY Lucan A. (2002), "The Rise of Competitive Authoritarianism", *Journal of Democracy*, Vol.13, n°2, pp.51-63.

- OVERSLOOT Hans & VERHEUL Ruben (2006), "Managing Democracy: Political Parties and the State in Russia", *Journal of Communist Studies and Transition Politics*, Vol.22, n°3, pp.383-405.
- MARCH Luke (2009), "Managing opposition in a hybrid regime: Just Russia and parastatal opposition", *Slavic Review*, Vol.68, n°3, pp.504-527.
- PETROV Nikolai (2009), « Elections en Russie : l'opposition proteste contre des manipulations (médias) », *Ria-Novosti*, 15 octobre 2009. Accessible en juin 2010 <<http://fr.rian.ru/russia/20091015/123516193.html>>
- PETROV Nikolai, LIPMAN Maria & HALE Henry (2010), *Overmanaged Democracy in Russia: Governance Implications of Hybrid Regimes*, Carnegie Paper, n°106.
- RAVIOT Jean-Robert (2008), *Démocratie à la russe : pouvoir et contre-pouvoir en Russie*, Paris : Ellipses.
- ROSS Cameron (2005), "Federalism and Electoral Authoritarianism under Putin", *Demokratizatsiya*, Vol.13, n°3, pp.347-372.
- SAKWA Richard (2008), *Putin: Russia's choice*, London; New York: Routledge.
- SAKWA Richard (2001), "Parties and Organised Interests", in Stephen White, Alex Pravda & Zvi Gitelman, *Developments in Russian politics*, Basingstoke: Palgrave, pp.84-107, 5e édition.
- SEILER Daniel-Louis (2000), *Les partis politiques*, Paris: Dalloz.
- SHUKAN Ioulia (2009), « L'instrumentalisation des règles électorales en Russie et en Ukraine (2004-2009) », *Revue du droit public*, n° 4, pp. 1155-1180.
- SMYTH Regina, LOWRY Anna & WILKENING Brandon (2007), "Engineering Victory: Institutional Reform, Informal Institutions, and the Formation of a Hegemonic Party Regime in the Russian Federation", *Post-Soviet Affairs*, Vol.23, n°2, pp.118-137.
- WEBB Paul (2007), *Party politics in new democracies*, Oxford; New York: Oxford University Press.
- WHITE David (2006), *The Russian democratic party Yabloko: opposition in a managed democracy*, Burlington, VT: Ashgate.
- WILSON Andrew (2005), *Virtual politics, Faking Democracy in the Post-Soviet World*, Londres: Yale University Press.
- ZAKARIA Fareed (2003), *L'avenir de la liberté. La démocratie illibérale aux États-Unis et dans le monde*, Paris : Odile Jacob.

### **Articles de presse**

- Gazeta.ru* (2009), "Dmitrij Medvedev: Rossija, vperéd!" (Dmitri Medvedev : En avant la Russie !), 10.09 ; [http://www.gazeta.ru/comments/2009/09/10\\_a\\_3258568.shtml](http://www.gazeta.ru/comments/2009/09/10_a_3258568.shtml)

*Kommersant* (2011), “Sergej Mironov otčitalsja pered polupustym zalom” (Sergej Mironov a fait son bilan devant une salle à moitié vide), n° 8 (4549), 20.01 ; <http://www.kommersant.ru/doc.aspx?DocsID=1570162>

*RIA Novosti* (2009), « Élections en Russie : l’opposition proteste contre des manipulations (médias) », 15.10 ; <http://fr.rian.ru/russia/20091015/1123516193.html>

*RIA Novosti* (2010a), « Medvedev déplore la faiblesse de l’opposition au niveau local », 22.01 ; <http://fr.rian.ru/russia/20100122/185906742.html>

*RIA Novosti* (2010b), « Medvedev pointe les lacunes du système politique en Russie », 22.01 ; <http://fr.rian.ru/russia/20100122/185906284.html>

ROGOŻA Jadwiga (2009), “The ritual revolt in the State Duma”, *Eastweek*, 21.10 ; <http://www.osw.waw.pl/en/publikace/eastweek/2009-10-21/ritual-revolt-state-duma>